UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 30
Voix favorables : 30
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 18/12/2018

DELIBERATION
n° CA 2018 - 176

relative au plafond d'emplois 2018 liés au budget initial de 2019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles article R719-51 à R719-112,

Vu le décret 2013-756 du 19 mars 2013,

Vu la convocation au Conseil d'Administration qui a été adressée 5 jours avant la séance,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le conseil d'administration adopte le plafond d'emplois lié au budget initial de l'exercice 2019 :

Plafond emplois Etat 1 032

Plafond emplois sur ressources propres 202,6

Plafond global 1 234,6

La présidente du conseil d'administration,

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Corinne MASCALA